PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1 (PSC1)

La formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à la personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

FORMACODE : 42826 Fiche RS 2387 (Répertoire Spécifique)
NSF : 344 Sécurité des biens et des personnes

Objectifs de la formation

Être le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours :
- Organiser une protection pour éviter le sur-accident,
- Établir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales,
- Transmettre une alerte aux services de secours,
- Éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés.

Contenu de la formation

La protection

Porter secours nécessite de se protéger d'abord soi-même, puis de sécuriser la zone vis à vis des autres personnes.

L'alerte

Appeler le service de secours adapté à la situation, comment collecter les élèments nécessaires aux secours et savoir les retransmettre.

Les gestes d'urgence

Les premiers gestes dans l'attente des secours organisés, dans les situations d'urgence vitale suivantes :
- La victime s'étouffe,
- La victime saigne abondamment,
- La victime est inconsciente et respire,
- La victime est inconsciente et ne respire pas,
- La victime se plaint d'un malaise,
- La victime se plaint après un traumatisme.

Méthodes pédagogiques
Il s'agit d'une formation essentiellement pratique. L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation :
- Les gestes sont montrés en simulation de situations réelles puis entièrement expliqués dans les détails,
- Ils sont ensuite pratiqués par le groupe guidé pas à pas par le moniteur, afin d'en intégrer progressivement la technique.

Évaluation
Chaque participant a l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur plusieurs cas concrets en fin de chaque thème étudié ; un cas concret est aussi mis en place en dernière partie lors de la synthèse de formation.
Des fiches de suivi et d'évaluation sont mises en place afin de faire ressortir les points d'amélioration ainsi que les axes de progression de chacun.
Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, ayant participé activement à la session.
Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

Organisme certificateur
Ministère de l'intérieur.

Certification
Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concevoir par son comportement à la sécurité civile.

Dates à retenir
Nous consulter.

Volume horaire
7 heures.

Public
Le PSC1 est à la portée de tous, dès 10 ans et sans limite d'âge.

Renseignements

Catherine DOLLE : 06.63.52.83.64 / c.dolle@1630formation.fr
Financements : Nous pouvons vous assister/informer sur les possibilités de financement et vous accompagner pour les demandes de prise en charge.
Coût de la formation : 9 à 15€ de l'heure.
Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre référent handicap peut vous accompagner dans la construction de votre parcours.